



CONSEIL DE QUARTIER

DE LORETTEVILLE

CONSULTATION PUBLIQUE

Mardi 6 septembre 2016, à 19 h 15
Édifice Denis-Giguère,
305, rue Racine, salle RC15

Le conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles a mandaté le conseil de quartier de Loretteville pour vous consulter relativement au projet de règlement R.C.A.6V.Q. 186. Ce projet propose des modifications à la réglementation d'urbanisme de votre secteur (voir carte au verso).

Vous êtes invités à formuler vos questions et vos commentaires lors de la consultation publique prévue dans le cadre de l'assemblée ordinaire du conseil de quartier de Loretteville.

Déroulement de la rencontre

19 h 15 Ouverture de la rencontre

19 h 20 Début de la consultation publique

- ⇒ Explication du déroulement (demande d'opinion au conseil de quartier et consultation publique)
- ⇒ Présentation du projet de modification
- ⇒ Questions et commentaires du public
- ⇒ Questions, commentaires et recommandation du conseil de quartier

Fiche synthèse du projet disponible sur :

ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier

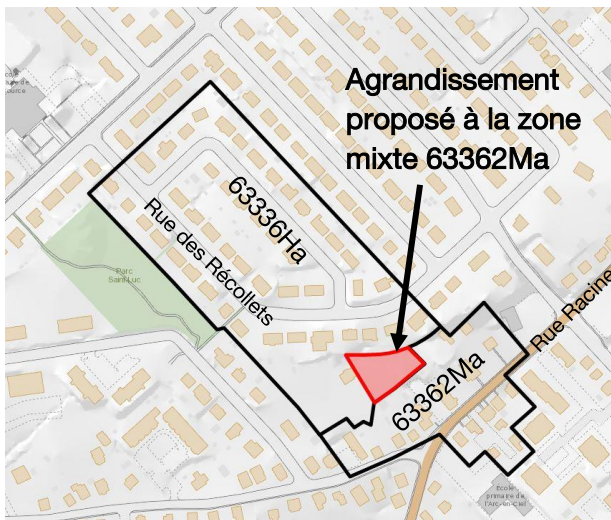
(choisissez *Loretteville* dans le menu déroulant)

BIENVENUE À TOUTES ET À TOUS!

Modifications proposées :

Le projet de règlement R.C.A.6V.Q. 186 propose d'agrandir la zone mixte 63362Ma (usages commerciaux et résidentiels) à même la zone résidentielle 63336Ha de manière à ce que le lot occupé par la clinique vétérinaire Cimon se trouve entièrement compris dans cette zone mixte agrandie.

Le projet de règlement propose également d'augmenter à 1000 m² la superficie maximale de plancher pour un établissement où l'usage commercial *vente au détail et services* (groupe C2) est exercé, ce qui permettrait à la clinique vétérinaire de s'agrandir et d'occuper la totalité du bâtiment.



Renseignements :

M. Xavier Mercier Méthé,
Conseiller en consultations publiques
418 641-6701, poste 3720
xavier.mercier-methe@ville.quebec.qc.ca